



**PROCÈS-VERBAL DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE SES  
DU JEUDI 5 AVRIL 2018**

SES, Société Anonyme  
R.C. Luxembourg B 81.267  
Château de Betzdorf  
L-6815 Betzdorf

**Bureau:** M. Romain BAUSCH, Président  
M. Pierre MARGUE, Secrétaire  
Mme Anne REULAND, Scrutateur  
Mme Béatrice RIGUIDEL Scrutateur

\*\*\*\*\*

## Procès-Verbal

**de l'Assemblée Générale Annuelle de SES convoquée le jeudi 5 avril 2018 à 10 heures 30 au Château de Betzdorf.**

La séance est ouverte à 10 heures 35 par Monsieur Romain Bausch Président du Conseil d'Administration qui souhaite la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Annuelle.

Le Président informe l'Assemblée que, comme tous les ans, il y a une traduction simultanée des interventions du français vers l'anglais, respectivement en sens inverse. Il explique que les détenteurs de FDRs sont représentés par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat en tant que Fiduciaire. Ces détenteurs ont pu donner des instructions de vote au Fiduciaire et le Président se réjouit du nombre croissant d'instructions ainsi données à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat par les détenteurs de FDRs. Les votes exprimés en assemblée le seront de manière électronique, chaque actionnaire ayant reçu un boîtier avec un nombre de voix correspondant au nombre d'actions détenues.

Un dossier incluant les documents de référence pour l'Assemblée a été envoyé avec la lettre de convocation le 28 février 2018 à tous les actionnaires de la catégorie A et B. Les documents ont aussi pu être consultés auprès du Fiduciaire, respectivement auprès des deux 'Listing Agents' que sont la BGL BNP Paribas, respectivement la Société Générale à Nantes, qui sert de point de contact aux détenteurs français de FDRs. L'annonce de la convocation de l'assemblée annuelle s'est faite en date du 2 mars 2018 au Luxemburger Wort, au Financial Times et dans Les Echos. Le même jour, les documents relatifs à l'assemblée ont été publiés sur le site internet de la société : [www.ses.com](http://www.ses.com) et sur le site de la BCEE: [www.bcee.com](http://www.bcee.com).

Le Président informe l'Assemblée que l'assemblée générale ordinaire sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire ayant comme objectif principal de mettre les statuts en conformité avec la loi sur les sociétés commerciales du 15 août 1915 telle que cette loi vient d'être modifiée par la loi du 15 août 2016.

Le Directeur Général et Président du Comité Exécutif, Monsieur Steve Collar, le Directeur Financier Pdraig McCarthy et le Secrétaire du Conseil, Monsieur Pierre Margue sont assis avec le Président sur le podium.

Les autres membres du Comité Exécutif de SES, Monsieur Ferdinand Kayser, Directeur Général Vidéo, Monsieur Martin Halliwell, Directeur Technique, Monsieur Christophe De Hauwer, Directeur du Développement et de la Stratégie, Monsieur Andrew Browne, future Directeur Financier, Madame Evie Roos, Directrice des Ressources Humaines, et Monsieur John Purvis, Directeur Juridique, sont assis dans la salle.

M BR  
R

Le Président expose et l'Assemblée constate que:

- I. La présente Assemblée a pour ordre du jour:
  1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour
  2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs
  3. Présentation par le Président du Conseil d'administration du rapport de gestion du Conseil pour l'année 2017
  4. Présentation des principaux développements de la Société pendant l'année 2017 et perspectives
  5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2017
  6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises
  7. Approbation du bilan au 31 décembre 2017 et du compte de profits et pertes pour l'exercice 2017
  8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2017 et transferts entre comptes de réserves
  9. Décharge à donner aux administrateurs
  10. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2018 et fixation de sa rémunération
  11. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDRs et/ou actions de la catégorie A ou B
  12. Fixation du nombre d'administrateurs
  13. Nomination de cinq administrateurs pour une durée de trois ans
  14. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'administration
  15. Divers
- II. Conformément aux dispositions légales, les actionnaires ont été convoqués par le Président du Conseil d'Administration par lettre recommandée en date du 28 février 2018.
- III. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et les membres du Bureau restera annexée en copie à l'original du présent procès-verbal.

Resteront également annexées à l'original des présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées et validées par les membres du Bureau.
- IV. Lors de l'ouverture de la séance, il résulte de cette liste de présence que sur les 383.457.600 actions de la catégorie A et les 191.728.800 actions de la catégorie B représentant l'intégralité du capital social, 376.479.503 actions de la catégorie A et la totalité des actions de la catégorie B sont présentes ou représentées. Les 6.525.148 FDRs détenus par SES ne sont pas inclus dans le calcul du quorum et ne participeront pas au vote.
- V. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée pour délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

\* \* \*

M BR DR

## **1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour**

Les actionnaires prennent acte que plus de la moitié des actions de la catégorie A et toutes les actions de la catégorie B sont représentées, de sorte que conformément à l'article 24 des statuts, l'Assemblée peut valablement délibérer. L'ordre du jour reproduit sur la lettre de convocation du Président du Conseil d'Administration envoyée aux actionnaires le 28 février 2018 est adopté à l'unanimité. La lettre de convocation a été accompagnée de l'ensemble de la documentation de référence y inclus les projets des résolutions soumises aux actionnaires.

## **2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs**

Le Président désigne Monsieur Pierre Margue comme secrétaire. Sur proposition du Président, l'Assemblée choisit Madame Anne Reuland et Madame Béatrice Riguidel comme scrutateurs. Le Président invite les deux scrutateurs à rejoindre le podium.

## **3. Présentation par le Président du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'année 2017**

Conformément à l'article 30 des statuts, le Président présente le rapport d'activités du Conseil d'Administration dans lequel les activités et l'évolution de la société pendant l'année 2017 sont résumées. Ce rapport qui a été élaboré suivant les prescriptions de l'article 68 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés telle qu'elle a été modifiée a été envoyé aux actionnaires le 28 février 2018. Il a été intégré dans le rapport annuel de la société.

L'année 2017 a été une année de transition. Après l'acquisition de O3b et de RR Media en 2016, la société a restructuré ses activités en créant notamment deux unités opérationnelles dédiées à la Video et aux réseaux (Networks) Ce réalignement doit permettre à la société de mieux se positionner par rapport au marché et d'avoir de meilleures chances d'atteindre les objectifs stratégiques que la société s'est fixée. Au cours du dernier exercice, les résultats financiers de la société au même titre que ceux de ses concurrents étaient en deçà des attentes des investisseurs et l'évolution des cours de bourse respectifs s'en sont ressentis. Le cours de bourse du titre SES a baissé de plus de 40% au cours des douze derniers mois.

Le Président exprime sa conviction que la stratégie poursuivie par la société est la bonne et qu'elle va ramener la société sur l'orbite de croissance voulue et qui a caractérisé l'histoire de SES. L'industrie du satellite est un secteur avec des cycles d'investissements assez longs et par conséquent les décisions prises ces dernières années mettront quelque temps à porter leurs fruits. Compte tenu des résultats financiers décevants de tout un secteur d'activités depuis quelques années, la reprise du cours de bourse passera par de meilleurs résultats en ligne avec les prévisions annoncées. L'année 2018 sera encore une année transitoire, mais la société est confiante que l'année 2019 sera celle du retour à une croissance profitable.

Le Président répond alors aux questions écrites soumises par l'association luxembourgeoise des investisseurs privés, Investas en donnant les précisions suivantes :

Au cours du dernier exercice, aucun administrateur n'a eu de conflit d'intérêt. Toutefois, Madame Katrin Wehr-Seiter siège aussi au conseil d'administration de Sky, un client important de SES. Par conséquent elle ne reçoit pas d'informations détaillées sur le marché Pay-Tv européen.

Concernant l'évolution décevante du cours de bourse de l'action au cours des trois

dernières années, le Président indique qu'il n'y a pas eu de changements dans la stratégie de SES. Depuis des années, la société essaye de faire face aux développements technologiques liés à la digitalisation que ce soit en matière de vidéo ou dans le domaine des transmissions de données dans les réseaux de communication. Dès 2009, SES a été un investisseur stratégique dans O3b et la société a toujours partagé avec les actionnaires son intention de prendre un jour le contrôle de la société, ce qu'elle a fait en 2016, poursuivant ainsi sa politique d'investissement qui s'est reflétée dans six lancements au cours des derniers 12 mois.

Cette politique d'investissement dans la croissance organique et par acquisition ne rencontre cependant pas les faveurs des analystes et des investisseurs institutionnels qui se posent des questions sur l'avenir de l'industrie du satellite. Il appartient à SES de démontrer le bien-fondé de sa stratégie en la transformant dans des résultats financiers tangibles.

En ce qui concerne la reprise de O3b, le président confirme qu'elle s'est faite sur base de rapports d'évaluation préparés par des consultants externes. Aussi, le prix d'acquisition payé pour O3b est conforme aux retours sur investissements retenus dans le cadre financier approuvé par le conseil d'administration. Depuis la mise en place des deux unités opérationnelles, SES ne fournit plus de guidance spécifique pour les revenus provenant de O3b, mais ces revenus sont intégrés dans les revenus de « Networks ».

En ce qui concerne la valeur des actifs de O3b et le non-impairment du goodwill y relatif, cette question a été discutée par la direction avec le réviseur sur base des critères et de la procédure bien établis. Le résultat de cette revue a été discuté avec le Comité d'Audit et des Risques dans sa réunion de février 2018. Comme cette revue régulière se fait dans un cadre très stricte, les nouveaux CEO et CFO, qui étaient jusqu'en 2016 des membres de la direction de O3b, n'ont pas de conflit d'intérêts lorsqu'il s'agit de revoir la valeur de ce goodwill.

Le Président confirme aussi que les récentes démissions du CEO et CFO ne sont pas dues à un désaccord sur la stratégie. Le CEO a décidé de poursuivre un nouveau challenge professionnel dans une autre partie du monde, alors que le CFO a l'intention de faire valoir ses droits à la retraite. La société a respecté leurs contrats et les dirigeants démissionnaires n'ont pas touché de paiements exceptionnels du type « golden handshake ».

Le dividende en baisse proposé à l'assemblée est le résultat du respect d'un cadre financier strict par la société. Ce respect a récemment encore permis à SES de lever EUR 500 million à des conditions financières avantageuses. Vu les résultats décevants le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée un dividende en baisse de quelque 40%, tout en restant confiant que ce niveau de dividende permettra de respecter le cadre financier et pourra le cas échéant donner lieu à des dividendes en croissance pour l'avenir.

Finalement, le Président souligne que les questions de gouvernance tiennent à coeur au conseil. Pour ce qui est de la taille du conseil, il est demandé aux actionnaires d'approuver une réduction du conseil de 18 à 15 membres. Quant au nombre d'administrateurs représentant les actionnaires B (Etat, BCEE et SNCI), il résulte des statuts de la société qui prévoient qu'avec 1/3 des droits de vote à l'Assemblée Générale, les actionnaires B ont également droit à 1/3 des droits de vote au Conseil (5 sur 15).

Le Président exprime, au nom du Conseil d'Administration, et en son nom personnel ses remerciements aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'à l'ensemble du personnel du groupe pour leurs efforts, leur professionnalisme, leur persévérance et leur détermination à travailler pour le bien de la société dans un environnement difficile pour le secteur

L'Assemblée prend acte du rapport d'activités du Conseil d'Administration.

#### **4. Présentation des principaux développements de la société pendant l'année 2017 et perspectives**

Suite au récent départ de Karim Michel Sabbagh comme Directeur Général, son successeur Steve Collar décrit les principaux développements de la société pendant l'année 2017 et les perspectives.

L'année 2017 était une année transitoire à plus d'un titre. Les résultats financiers sont en deçà des attentes, non seulement pour SES, mais aussi pour ses principaux concurrents. En effet tout le secteur doit faire face à des changements importants. SES a décidé de continuer à investir, une stratégie qui n'est pas poursuivie par l'ensemble des concurrents. Cette stratégie a engendré un nombre record de lancements au cours des douze derniers mois.

Le Directeur Général présente alors les principaux éléments de la stratégie poursuivie par SES et qui se reflète dans la création des deux unités opérationnelles dont il décrit les principales caractéristiques. L'accent pour les mois à venir sera mis sur l'exécution de la stratégie adoptée de manière à regagner la confiance des investisseurs.

En ce qui concerne la guidance financière, les revenus en Vidéo seront en baisse en 2018, alors que les revenus en Networks seront en croissance. La marge EBITDA continuera à baisser dans les mois à venir avant de remonter d'ici 2020.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Général, Président du Comité Exécutif.

#### **5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2016**

Avant de donner la parole au Directeur Financier pour expliquer et commenter les résultats financiers de l'année 2017, le Président lui exprime ses sincères remerciements pour 23 ans de présence dans le groupe SES dans différentes fonctions.

Le Directeur Financier confirme que: (i) les revenus de la société tels que publiés sont en baisse de 1,6% ; (ii) à périmètre comparable et taux de change constants les revenus et EBITDA ont baissé de 5,2% respectivement 7,6% ; (iii) la marge d'EBITDA à périmètre comparable est de 65,1% ; (iv) Charges financières nettes en baisse de 17,7% dû à une charge nette d'intérêt à périmètre constant moins élevée, des intérêts capitalisés plus importants et les synergies liées au refinancement d'O3b en 2016 ; (v) cash-flow avant financement et acquisitions est en hausse de 16.2%; et (vi) la société continue d'investir dans l'avenir tout en mettant l'accent sur le renforcement de son bilan.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Financier.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions sur les deux rapports des points 4 et 5 de l'agenda. Ainsi le Directeur Général et le Président répondant à des questions sur: (i) les marchés servis par SES-12 et SES-14, deux satellites récemment lancés; (ii) pressions sur les prix dans les deux unités opérationnelles; (iii) le business model poursuivi par O3b respectivement SES Networks; et (iv) les paramètres qui hier, actuellement et demain, influencent effectivement et influenceront le développement et la rentabilité de chacun des principaux secteurs d'activités de la société.

Aussi le Président rapporte que le Conseil d'Administration vient de se réunir en deux sessions de quatre heures chacune pour discuter plus en détail des marchés de la Vidéo et de Networks et des défis auxquels la société doit faire face dans ces secteurs.

## **6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises**

Conformément à l'article 29 des statuts, le rapport du réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers, a été envoyé aux actionnaires avec la lettre d'invitation.

PricewaterhouseCoopers déclare dans son rapport avoir examiné les comptes annuels et les comptes consolidés qui présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société. Monsieur Gilles Vanderweyen donne lecture du rapport du réviseur d'entreprises. L'Assemblée prend acte du rapport du réviseur externe en conformité avec l'article 30 des statuts.

## **7. Approbation du bilan au 31 décembre 2017 et du compte des profits et pertes pour l'exercice 2017**

Le Président déclare que les bilans et les comptes de profits et pertes consolidés et de SES S.A. ont été envoyés aux actionnaires avec la lettre de convocation. Un résumé de ces documents est affiché permettant aux actionnaires d'avoir les chiffres de référence visualisés pour le vote d'approbation des comptes de l'exercice 2017.

Le Président informe l'Assemblée que toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été approuvées par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 22 février 2018.

Avec 568.106.234 voix, contre 120 et 101,949 abstentions, l'Assemblée approuve le bilan et le compte de profits et pertes consolidé et le bilan et le compte de profits et pertes de la société SES S.A. arrêtés au 31 décembre 2017.

## **8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2017 et transfert entre comptes de réserve**

Le Président invite l'Assemblée à se référer au tableau inclus sous le point 8 de l'ordre du jour qui servira de référence pour la détermination de l'affectation du résultat net de l'exercice 2017 ainsi que pour la détermination des transferts entre comptes de réserve figurant au point suivant de l'ordre du jour.

Il est proposé d'approuver l'affectation du résultat net non-consolidé de – 19.762.258,66 EUR comme indiqué au tableau récapitulatif aux points 1 à 5 et d'approuver le transfert entre comptes de réserves comme indiqué aux points A à D dans le même document et notamment de transférer la somme de 387.880.554,66 EUR des réserves libres. Après ce transfert, le montant des réserves libres sera de 1.377.654.042,23 EUR.

Il en résulte le paiement d'un dividende brut de 0,80 EUR par action de la catégorie A, respectivement de 0,32 EUR par action de la catégorie B correspondant à un montant total de 368.119.296,00 EUR. Le dividende proposé est de +/- 40% inférieur au dividende voté à l'occasion de l'Assemblée de l'année dernière.

Avec 568.134.077 voix contre 5.560 et 68.666 abstentions, l'Assemblée approuve l'affectation proposée du résultat net de l'exercice 2017.

## **9. Décharge à donner aux administrateurs**

En conformité avec l'article 461-7 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et avec l'article 27 des statuts, l'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs avec 562.956.458 voix contre 5.177.022 et 74.823 abstentions.

## **10. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2018 et fixation de sa rémunération**

L'Assemblée décide avec 556.589.260 voix contre 8.933.871 et 2.685.172 abstentions de conférer à PricewaterhouseCoopers le mandat de réviseur d'entreprises pour l'exercice 2018 et de fixer la rémunération du réviseur d'entreprises aux notes de frais et honoraires à établir par ce dernier, l'Assemblée ayant noté que le Comité d'Audit a approuvé à cet effet un budget des frais et honoraires pour le réviseur d'entreprises de 2.197.664 EUR pour l'année 2018.

## **11. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDR et/ou actions de la catégorie A ou B**

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter une résolution permettant à la société d'acquérir jusqu'à 20 millions de ses propres actions A ou FDRs, et jusqu'à 10 millions d'actions de la catégorie B dans le respect de la législation luxembourgeoise. La résolution prévoit les conditions de base suivantes :

La limite minimale pour l'acquisition d'une action A ou d'un FDR est de 5 EUR, et le maximum proposé est de 25 EUR par action, étant entendu que les actions B seraient rachetées le cas échéant à un prix équivalent à 40% du prix des actions A, c'est - à-dire que le minimum est de 2 EUR et le maximum de 10 EUR. Comme tous les ans, la société veut se donner les moyens pour disposer des titres nécessaires pour satisfaire à ses obligations liées aux plans d'intéressement au profit de son personnel.

L'Assemblée décide d'approuver la résolution soumise au vote avec 563.038.283 voix contre 5.146.269 et 23.751 abstentions.

## **12. Fixation du nombre d'administrateurs**

Il est proposé à l'Assemblée de réduire le nombre d'administrateurs de 18 à 15.

L'Assemblée décide d'approuver la résolution soumise au vote avec 442.994.375 voix contre 910 et 125.313.018 abstentions.

## **13. Nomination de cinq administrateurs pour une durée de trois ans**

Le Président explique que les actionnaires sont invités à élire 5 administrateurs, 3 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie A et 2 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie B pour une durée de trois ans.

Les cinq candidats proposés par le Comité de Nomination en vertu de l'article 9 des statuts pour un mandat de trois ans sont : Hadelin de Liedekerke Beaufort, Conny Kullman et Katrin Wehr-Seiter pour les actionnaires de la catégorie A ainsi que Serge Allegrezza et Jean-Paul Senninger pour les actionnaires de la catégorie B. Les notices biographiques des candidats proposés ont été envoyées aux actionnaires avec la lettre d'invitation.

Si l'Assemblée élit les cinq candidats proposés, le Conseil d'Administration sera composé de

M B02 . 19 R

quatre femmes et de 11 hommes et comportera sept administrateurs indépendants et huit administrateurs non-indépendants. Le Président invite les cinq candidats à se présenter à l'Assemblée.

Avec 484.081.639 voix contre 81.451.733 et 2.674.931 abstentions, l'Assemblée élit Monsieur Hadelin de Liedekerke Beaufort pour un mandat de trois ans.

Avec 564.872.599 voix contre 664.872 et 2.670.832 abstentions, l'Assemblée élit Monsieur Conny Kullman pour un mandat de trois ans.

Avec 567.473.445 voix contre 629.027 et 105.831 abstentions, l'Assemblée élit Madame Katrin Wehr-Seiter pour un mandat de trois ans.

Avec 496.555.463 voix contre 68.975.619 et 2.677.221 abstentions, l'Assemblée élit Monsieur Serge Allegrezza pour un mandat de trois ans.

Avec 513.583.922 voix contre 51.924.439 et 2.699.942 abstentions, l'Assemblée élit Monsieur Jean-Paul Senninger pour un mandat de trois ans.

#### **14. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration**

Le Président se réfère à la proposition du Conseil d'Administration sur la fixation de la rémunération des membres du Conseil, telle qu'elle a été envoyée aux actionnaires avec la lettre d'invitation. Il explique que la rémunération proposée reste identique par rapport à celle approuvée l'année dernière

Avec 562.813.297 voix contre 5.078.530 et 316.476 abstentions, l'Assemblée approuve la proposition soumise par le Conseil d'Administration.

#### **15. Divers**

Plus aucun sujet n'étant abordé sous ce point, le Président clôture l'Assemblée à 12 heures 35.

\* \* \*

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2018, signé conformément à l'article 26 des statuts de la société par le Bureau de l'Assemblée:

			
Romain BAUSCH Président	Pierre MARGUE Secrétaire	Anne REULAND Scrutateur	Béatrice RIGUIDEL Scrutateur